

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

------------ BULLETIN TECHNIQUE N° 13 ------------ N° ISSN e0763-7314--

VENDREDI 11 AOUT 1989

MAIS

*** PYRALE : RISQUES FAIBLES.**

*** SESAMIE : CONFIRMATION DU RISQUE EN DEUXIEME ET TROISIEME GENERATIONS.**

*** CIRPHIS : A SURVEILLER.**

PYRALE

Le deuxième vol est actuellement en cours. Les comptages de ponte effectués en divers sites de la région Aquitaine n'ont pas encore permis d'observer des pontes. Il semble donc que le risque soit aussi faible qu'en 1988. Seuls méritent donc quelque attention les maïs doux, pour lesquels aucune infestation sur épi n'est tolérable.

SESAMIE

L'observation des débuts d'infestation de deuxième génération indique que les pontes déposées par les femelles depuis la mi-juillet sont abondantes. Les parcelles atteintes à plus de 3 % en première génération risquent donc des pertes importantes par échaudage et dépréciation des épis, voir par verse avant récolte, si la protection contre la deuxième génération, et éventuellement contre la troisième génération (Cf. Bulletin n° 12 du Jeudi 3 Août 1989), n'a pas été mise en oeuvre.

P 17

CIRPHIS

Des attaques localement dommageables sont observées actuellement en Béarn, Vallées des Gaves, Tursan, Seignanx, Chalosse, bords de Garonne et bordure nord de l'estuaire de la Gironde, généralement dans des parcelles mal désherbées (digitaires...) ou environnées de prairies ayant souffert de la sécheresse. En cas de pullulation des chenilles de cette noctuelle défoliatrice, un traitement est préconisé à base de pyréthrinoïdes liquides aux doses autorisées sur noctuelles terricoles dans le cas de maïs à faible volume de végétation (défauts d'irrigation ou production de semences), ou aux doses autorisées sur pyrale pour les cultures à indice foliaire élevé (maïs consommation bien irrigués).

En cas d'infestation mixte de cirphis/acariens et/ou cicadelles, il semble que le Talstar à 0,2 l PC/ha soit efficace à cette dose sur ces trois ravageurs.

CIRPHIS SUR PRAIRIE

Les risques se manifestent beaucoup plus précocement que les années antérieures. Une observation minutieuse du couvert graminéen permet de déterminer si le seuil de traitement de 10 à 20 chenilles/m2 (selon la vigueur des plantes) est atteint. Les produits préconisables sont les mêmes que pour la rubrique précédente.

La sécheresse entraîne un taux élevé de mortalité. La restauration d'un temps normalement pluvieux pourrait laisser craindre, vers la mi-octobre, un certain risque d'infestation des prairies en Béarn, Chalosse et Pays Basque par les chenilles de troisième génération.